

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 23 avril 2015 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : DEVK1518493A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie;

Vu l'avis du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer en date du 15 juin 2015,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 23 avril 2015 susvisé les emplois désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 2

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 23 avril 2015 susvisé les emplois désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 27 juillet 2015.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint à la directrice des ressources humaines,
E. LE GUERN

ANNEXE

TABLEAU A

Suppression de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	DIRECTION sous-direction	DATE d'effet
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau du réseau ferré national	DIT/RFV3 – Direction des infrastructures de transports – sous-direction du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables	01/05/15
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des opérations contractualisées et des grandes opérations ferroviaires zone 2	DIT/RFV2 – Direction des infrastructures de transports – sous-direction du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables	01/05/15
A	1	43	Chef de bureau	Bureau de l'économie des transports routiers	DST/TR3 – Direction des services de transport – sous-direction des transports routiers	01/05/15
A	1	20	Chargée du pôle relations internationales à la flotte de commerce	DAM/MFC – Direction des affaires maritimes – mission de la flotte de commerce		01/05/15
A	1	35	Adjoint au chef de département	DST/DSUT – Département de la sûreté dans les transports		01/05/15
B	1	15	Chargé d'études juridiques	Bureau du droit social dans les transports routiers	DST/TS1 – Direction des services de transport – sous-direction du travail et des affaires sociales	01/05/15
B	1	15	Chef de cellule informatique	Bureau des études et de l'accompagnement des projets informatiques	DAM/SI2 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des systèmes d'information maritimes	01/05/15
A	1	20	Responsable de la cellule vie des services et modernisation	Bureau de la vie des services	DAM/AM1 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des activités maritimes	01/10/15
A	1	20	Chargé d'études SNCF Île-de-France et infrastructures	Bureau des opérateurs et des infrastructures de transport collectif	DST/FCD3 – Direction des services de transport – sous-direction des transports ferroviaires et collectifs et de déplacements urbains	01/01/16

TABLEAU B

Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	DIRECTION sous-direction	DATE d'effet
A	1	20	Adjoint technique au chef de bureau	Bureau de l'hébergement de systèmes et de l'assistance informatique	DAM/SI3 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des systèmes d'information maritime	01/05/15
A	1	20	Rapporteur du centre de coordination et de sauvetage, chargé de mission équipements	Bureau de la réglementation et du contrôle de la sécurité et de la sûreté des navires	DAM/SM2 – Direction des affaires maritimes – sous-direction de la sécurité maritime	01/05/15
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de sûreté maritime et portuaire	DST/DSUT1 – Direction des services de transport – département de la sûreté dans les transports	01/05/15
A	1	20	Chargé de mission affaires européennes	Bureau de l'ouverture des marchés ferroviaires	DST/SRF3 – Direction des services de transport – sous-direction de la sécurité et de la régulation ferroviaires	01/05/15
B	1	15	Chargé de synthèse budgétaire et gestion comptable	DST/MIF – Direction des services de transport - Mission intermodalité fret		01/05/15
B	1	15	Chef de l'équipe d'exploitation	Bureau de l'hébergement de systèmes et de l'assistance informatique	DAM/SI3 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des systèmes d'information maritime	01/05/15
A	1	20	Chargé d'études tutelle RATP	Bureau des opérateurs et des infrastructures de transport collectif	DST/FCD3 – Direction des services de transport – sous-direction des transports ferroviaires et collectifs et des déplacements urbains	01/01/16
A	1	20	Chargé de mission pour le développement des grands ports maritimes de Marseille, Dunkerque et outre-mer	Bureau des ports	DST/PTF1 – Direction des services de transport – sous-direction des ports et du transport fluvial	01/01/16